



A Aixe-sur-Vienne, le 16 juin 2025

INFORMATION TRAVAUX

Madame, Monsieur

Les services de la Direction Interdépartementale des Routes du Centre Ouest ont programmé des travaux de réfection du revêtement de la chaussée de la route nationale 21 sur la traversée de la commune entre le passage à niveau SNCF et le carrefour avec la route de Cognac, car ce revêtement est fortement dégradé. Il en résultera une amélioration du confort et de la sécurité des usagers. Cette opération d'envergure et coûteuse en raison de la présence d'amiante dans les enrobés existants, devra s'opérer en plusieurs tranches.

Pour ce qui concerne 2025, les travaux se concentreront sur le tronçon compris entre le passage à niveau SNCF et le carrefour avec la rue Pierre Mendès France, et ils sont programmés entre le lundi 28 juillet 00h00 et le vendredi 08 août 24h00.

Préalablement des travaux sur le réseau de distribution en eau potable portés par le Syndicat Vienne Briance Gorre, sur le réseau d'assainissement des eaux usées portés par la Communauté de Communes du Val de Vienne seront réalisés entre le mardi 15 juillet et le vendredi 25 juillet.

Et de manière concomitante, la SNCF va entreprendre la rénovation complète du passage à niveau.

La Commune a porté une attention particulière à la coordination des différentes interventions, eu égard aux incidences inévitables que vont engendrer ces travaux mais des restrictions de circulation et de stationnement s'avèrent cependant nécessaires.

Du mardi 15 juillet au vendredi 25 juillet :

Mise en place d'un alternat par feux tricolores sur l'avenue du Président Wilson entre la place des Horteils et la rue Jean Claude Papon, le stationnement des véhicules étant totalement interdit au fur et à mesure de l'avancement du chantier

Du lundi 28 juillet au vendredi 08 août :

La circulation automobile et le stationnement des véhicules seront totalement interdits avenue du Président Wilson entre le passage à niveau SNCF et la rue Pierre Mendès France.

Ces restrictions auront également des incidences sur les voies adjacentes :

- L'accès et le débouché de la rue Jeanne d'Albret seront interdits
- L'accès à la rue des Deux Ponts sera interdit
- L'accès à la promenade des Grèves sera interdit
- L'accès à la rue Rochefroide sera interdit
- L'accès et le débouché de la rue Jean Claude Papon seront interdits
- Le débouché de la rue des Barbichets sera interdit
- La rue Sadi Carnot sera mise en double sens de circulation afin de maintenir un accès de sécurité pour la maison de retraite et le stationnement des véhicules y sera totalement interdit



La circulation piétonne sera maintenue pendant toute la durée des travaux.

Je vous invite à assister à la **réunion publique** qui aura lieu le **26 juin 2025 à 20h00**, salle Yves Montand, en présence de l'ensemble des intervenants.

Je reste bien évidemment à votre écoute.

Recevez, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire
René ARNAUD

